

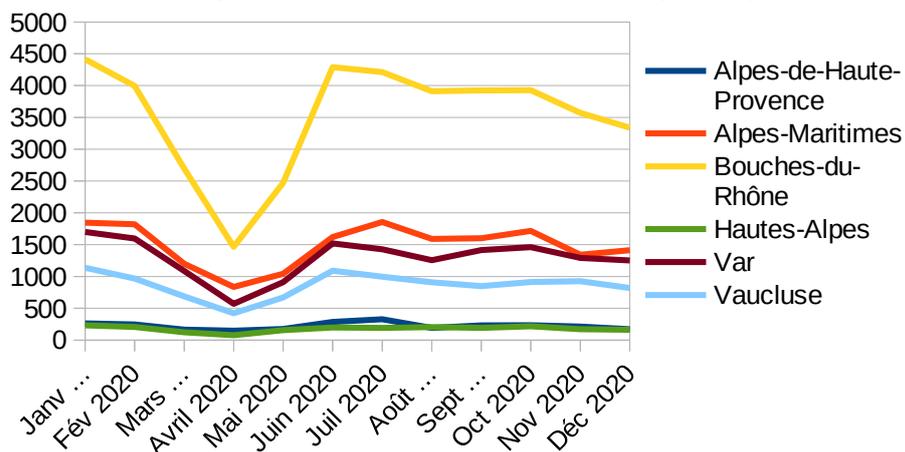
Synthèse du bilan annuel de l'Infocentre SNE 2020 en Provence-Alpes Côte d'Azur

I. DEMANDES DE LOGEMENT SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2020

	Hors Mutation	Mutation	Somme :
Alpes-de-Haute-Provence	2 288	881	3 169
Alpes-Maritimes	30 845	7 945	38 790
Bouches-du-Rhône	60 242	25 186	85 428
Hautes-Alpes	1 807	925	2 732
Var	25 002	8 095	33 097
Vaucluse	9 295	5 591	14 886
Somme :	129 479	48 623	178 102

Au 31 décembre 2020, le nombre total de demandes actives de logement social pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'élève à 178 102, contre 180 801 demandes un an auparavant, soit une diminution de 1,5 %.

Demandes déposées mensuellement en 2020 par département

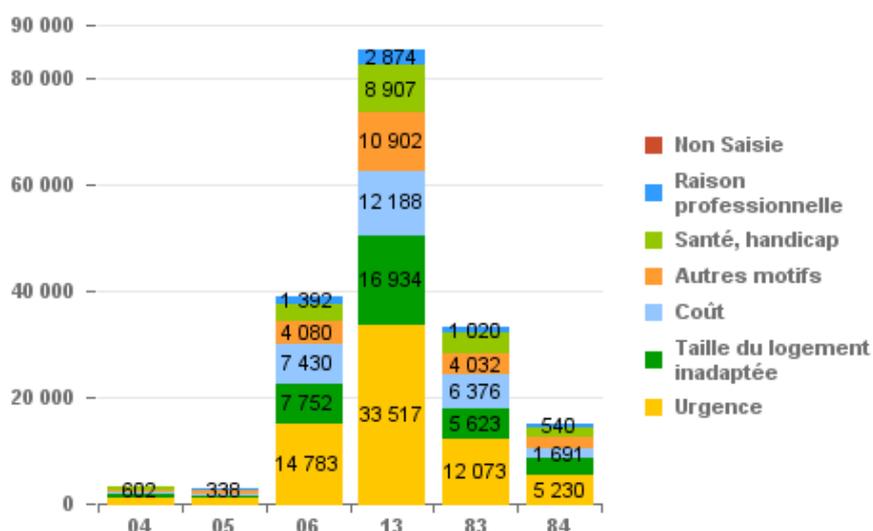


La crise sanitaire a principalement eu un impact lors du premier confinement, les dépôts mensuels de demandes diminuent de 41 % entre mars et avril 2020.

L'ancienneté moyenne des demandes de logement social est de 23 mois, tout comme la moyenne nationale.

Les motifs relevant de l'urgence comptent pour 38 % des motifs invoqués au niveau régional. 19,3 % concernent la taille du logement, et environ 16 % son coût.

Demandes par département selon le premier motif avancé



Les demandes émanent principalement de ménages composés d'une (40,7 %), de deux (22 %), voire de trois personnes (22 %), majoritairement pour des T2 (32,35 % des logements demandés) et T3 (32,2 %).

Les tranches d'âge des demandeurs sont concentrées autour des 35-44 ans (23,6 %), puis des 45-54 ans (19,93 %). Les 25-34 ans, auparavant

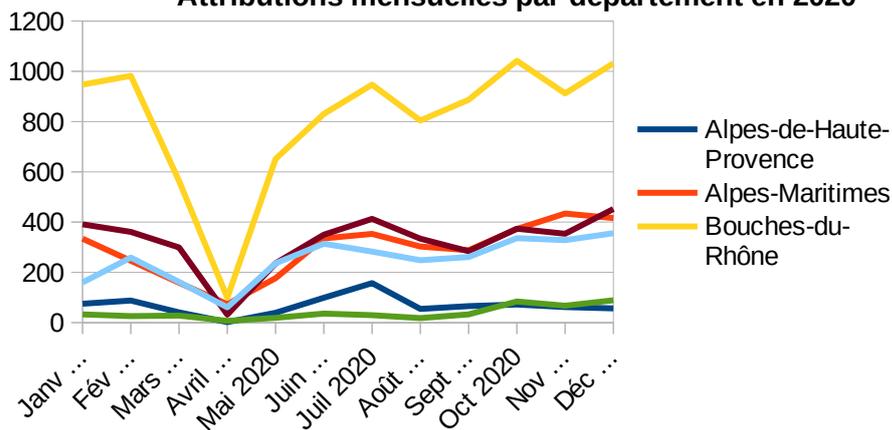
très présents parmi les demandeurs, ont été divisés par deux depuis l'année dernière.

86,13 % souhaitent rester dans l'EPCI au sein duquel ils résident, phénomène particulièrement observé dans les Métropoles.

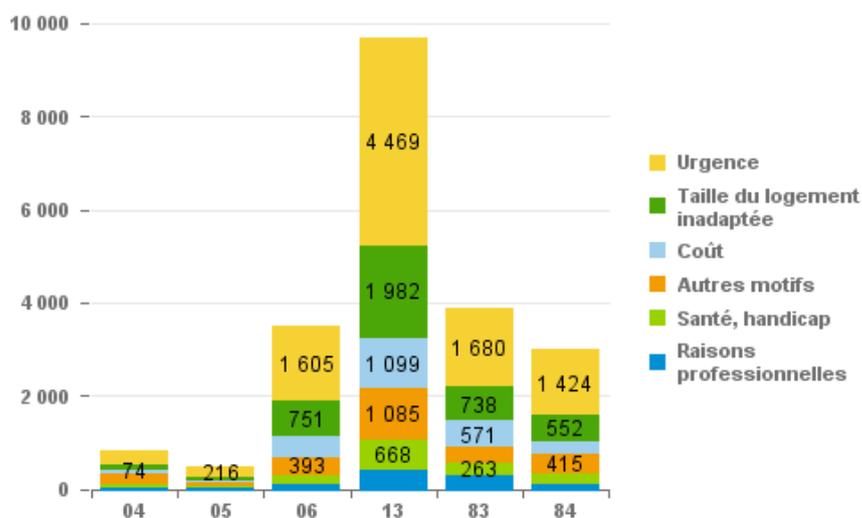
II. ATTRIBUTIONS DE LOGEMENT SOCIAL EN 2020

	Hors Mutation	Mutation	Somme :
Alpes-de-Haute-Provence	674	139	813
Hautes-Alpes	351	119	470
Alpes-Maritimes	2 848	644	3 492
Bouches-du-Rhône	7 329	2 369	9 698
Var	3 179	701	3 880
Vaucluse	2 189	815	3 004
Somme :	16 570	4 787	21 357

Attributions mensuelles par département en 2020



Attributions selon le premier motif avancé dans la demande de logement social



87,23 % des demandeurs satisfaits, soit 18 629 ménages, sont restés dans le même EPCI que celui de leur logement précédent.

	Nombre d'attributions à des ménages DALO en 2019	Nombre d'attributions à des ménages DALO en 2020
Alpes-Maritimes	459	497
Bouches-du-Rhône	1 268	1 250
Var	556	501
Vaucluse	78	107
Somme :	2 367	2 356

En 2020, 21 357 logements sociaux ont été attribués en Provence-Alpes Côte d'Azur, soit une diminution de 9,31 % par rapport à l'année précédente.

Comme pour les demandes, c'est surtout le premier confinement qui a eu un impact considérable sur les attributions. Toutefois, la réorganisation rapide de l'ensemble des acteurs du logement social a permis une reprise des attributions dès le mois de mai.

Le délai moyen d'attribution est de 20 mois en Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit 5 mois de plus que la moyenne nationale (15).

45,33 % des attributions concernent des demandes ayant déclaré un premier motif relevant de l'urgence ; puis d'un logement dont la taille est inadaptée (19,6 %).

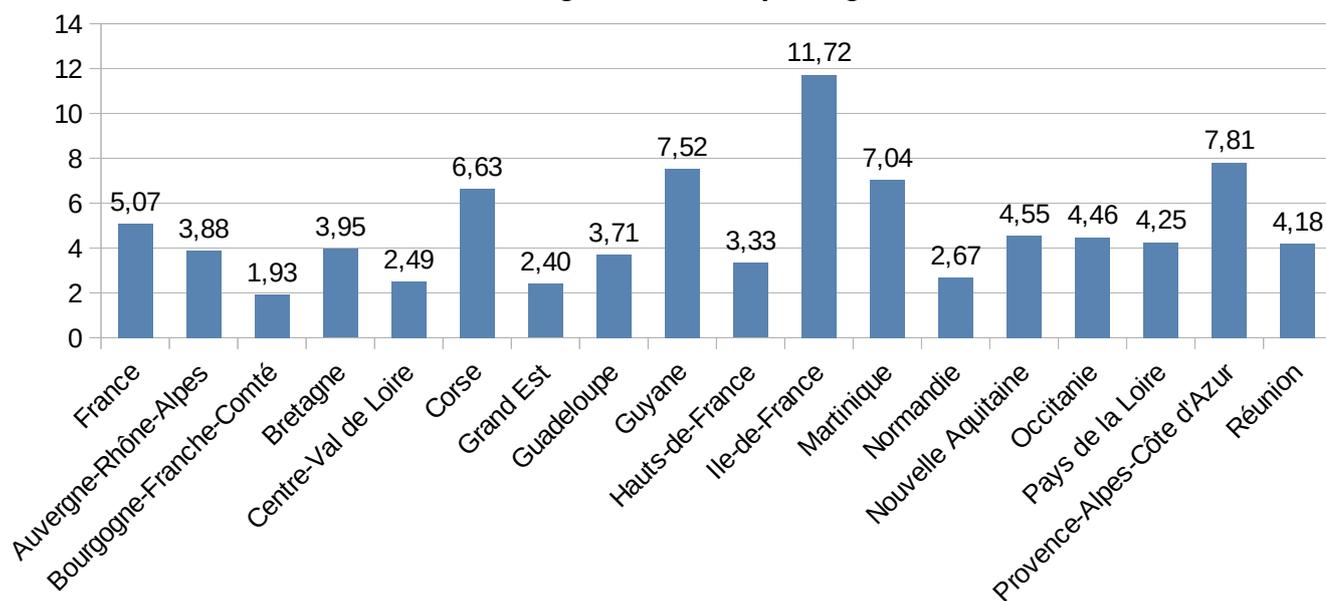
La plupart des ménages bénéficiaires d'un logement social en 2020 dans la région se composait d'une (33,7 %), de deux (24,5 %) ou de trois (18,4 %) personnes, majoritairement des T3 (39,9 %), puis des T2 (24,7 %) et des T4 (24,6 %).

Le contingent préfectoral reste le contingent le plus mobilisé (21,08 % des attributions).

Les attributions de logement social à des ménages reconnus DALO représentent 11,03 % des attributions de la région en 2020, soit 2 356 ménages.

III. TENSION DE LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Tension de la demande de logement social par région au 31 décembre 2020



	Tension au 31/12/2019	Tension au 31/12/2020
Alpes-de-Haute-Provence	2,40	3,39
Hautes-Alpes	3,45	5,15
Alpes-Maritimes	9,61	10,83
Bouches-du-Rhône	7,67	8,22
Var	7,67	7,86
Vaucluse	4,46	4,25
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7,23	7,81

La tension au niveau national est de 5,07, soit une augmentation par rapport à l'année précédente (4,38). Celle de Provence-Alpes Côte d'Azur est bien supérieure, avec 7,81, et également en augmentation par rapport à 2019 (7,23). Elle est ainsi l'une des deux régions avec l'Île-de-France qui connaît la tension la plus élevée.

A l'échelle départementale, par rapport à l'année précédente, les tensions sont toutes en augmentation, à l'exception de celle du Vaucluse.

Dans les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la tension se concentre surtout sur les chambres et T1, à l'exception des Alpes de Haute-Provence où la tension la plus élevée concerne les T2.

	Tension	Tension Chambre-T1	Tension T2	Tension T3	Tension T4	Tension T5	Tension T6 et +
Alpes-de-Haute-Provence	3,39	1,99	8,79	3,62	2,31	1,24	
Hautes-Alpes	5,15	13,00	9,74	4,08	1,94	2,29	2,00
Alpes-Maritimes	10,83	29,81	11,04	8,73	8,64	4,24	1,13
Bouches-du-Rhône	8,22	18,63	11,06	5,97	6,80	5,02	1,89
Var	7,86	32,81	9,59	6,71	5,06	2,60	1,09
Vaucluse	4,25	14,22	6,37	3,46	2,98	2,54	0,57
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7,81	18,48	10,20	6,12	5,65	3,67	1,36
France	5,07	11,12	6,91	3,59	3,23	2,68	1,58